



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8441<sup>e</sup>** séance

Mercredi 9 janvier 2019, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Singer Weisinger ..... (République dominicaine)

*Membres :*

Afrique du Sud .....	M. Matjila
Allemagne .....	M. Heusgen
Belgique .....	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine .....	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire .....	M. Ipo
États-Unis d'Amérique .....	M. Cohen
Fédération de Russie .....	M. Nebenzia
France .....	M. Delattre
Guinée équatoriale .....	M. Edjang Nnaga
Indonésie .....	M. Djani
Koweït .....	M. Alotaibi
Pérou .....	M. Meza-Cuadra
Pologne .....	M <sup>me</sup> Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	M <sup>me</sup> Pierce

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'état de l'application de 'a résolution 2451 (2018) du Conseil de sécurité (S/2018/1173)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de l'application de la résolution 2451 (2018) du Conseil de sécurité (S/2019/11)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

#### **Rapport du Secrétaire général sur l'état de l'application de la résolution 2451 (2018) du Conseil de sécurité (S/2018/1173)**

#### **Rapport du Secrétaire général sur l'état de l'application de la résolution 2451 (2018) du Conseil de sécurité (S/2019/11)**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

M. Griffiths participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Amman.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur les documents S/2018/1173 et S/2019/11, qui contiennent les rapports du Secrétaire général sur l'état de l'application de la résolution 2451 (2018).

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

**M. Griffiths** (*parle en anglais*) : Les yeux du monde entier sont rivés sur la dynamique enclenchée à la fin de l'année dernière dans le processus de paix par les consultations de Stockholm et l'espoir d'une amélioration tangible de la situation du peuple yéménite. Comme je l'ai dit au Conseil de sécurité immédiatement après ces consultations, le succès de Stockholm, c'était le succès du Conseil. Je dois donc commencer par remercier les membres du Conseil de sécurité d'avoir adopté la résolution à laquelle le Président a fait référence (résolution 2451 (2018)), qui entérine l'Accord de Stockholm, autorise le déploiement de l'équipe préparatoire chargée d'en appuyer et d'en faciliter la mise en œuvre, et exprime son soutien à la poursuite des consultations au début de cette année, notamment sur le

cadre de négociations. J'estime que la résolution adoptée le mois dernier (voir S/PV.8439) envoie un signal très clair de l'appui de la communauté internationale aux progrès que nous avons pu réaliser à Stockholm et de notre intention de faire fond sur la dynamique créée.

Aujourd'hui, je voudrais saisir cette occasion pour informer le Conseil de la mise en œuvre des engagements pris par les parties à Stockholm, à savoir l'accord conclu sur la ville et la province de Hodeïda et les ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa; deuxièmement, le mécanisme destiné à activer l'exécution de l'accord d'échange de prisonniers; et troisièmement, la déclaration d'entente sur Taëz. J'espère également faire le point sur nos préparatifs en vue de la prochaine série de consultations.

Depuis les consultations de Stockholm et ces derniers jours, au cours de la semaine écoulée, j'ai eu le privilège de rencontrer le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, ainsi que le dirigeant d'Ansar Allah, Abdulmalik al-Houthi. Le Président Hadi Mansour, que j'ai rencontré hier à Riyad, s'est vivement félicité des progrès réalisés à Stockholm et de l'Accord qui y a été conclu et dont il était le principal décideur. Il m'a confirmé en termes très concrets et très constructifs qu'il espérait, comme nous, qu'il s'agissait là d'une première étape importante vers un règlement global du conflit. J'ai été intéressé d'entendre Abdulmalik Al-Houthi se faire l'écho de ces mêmes sentiments, lorsque je l'ai rencontré à Sanaa dimanche. Il m'a, en effet, confirmé sans ambiguïté la décision et la volonté de son mouvement d'appliquer toutes les dispositions convenues à Stockholm. Les deux parties ont donc exprimé leur détermination à trouver une voie pour aller de l'avant et continuer à faire fond sur les progrès réalisés dans les consultations à venir. Je voudrais que nous gardions cela à l'esprit, comme je le fais, lorsque nous examinons les progrès réalisés – parfois difficilement – dans la mise en œuvre de ces accords. Quoi qu'il en soit, je suis reconnaissant au Président Hadi Mansour et, bien entendu, aussi à Abdulmalik Al-Houthi.

D'autres parties concernées et des États membres clefs que j'ai eu le privilège de rencontrer depuis Stockholm et, en particulier ces derniers jours, se sont fait l'écho de cet enthousiasme pour faire en sorte que l'Accord de Stockholm fonctionne réellement et qu'il y ait une amélioration concrète de la situation sur le terrain pour le peuple yéménite. Je leur suis reconnaissant de leur soutien – ils savent qui ils sont.

Il m'est agréable d'annoncer que les deux parties ont largement respecté le cessez-le-feu convenu à Stockholm dans la province de Hodeïda, cessez-le-feu entré en vigueur le 18 décembre, et que les hostilités ont considérablement diminué depuis lors. Malheureusement, et ce n'est peut-être pas surprenant, il y a eu quelques violences, notamment dans la ville de Hodeïda et dans les districts méridionaux de la province. Toutefois, cela est remarquablement limité par rapport à ce que nous avons vu au cours des semaines qui ont précédé les consultations de Stockholm. Je crois que ce calme relatif témoigne des avantages tangibles qu'offre l'Accord de Stockholm pour le peuple yéménite et illustre également l'engagement pris par les deux parties d'honorer leurs accords.

Grâce à l'autorisation rapide donnée par le Conseil dans sa résolution 2451 (2018), l'ONU a déployé une équipe préparatoire chargée du suivi à Hodeïda sous la direction de mon estimé collègue, le général de division à la retraite Patrick Cammaert, des Pays-Bas, qui est arrivée au Yémen le 22 décembre. À cet égard, je dois dire qu'il me semble tout à fait remarquable que le général Cammaert ait pu se libérer d'autres engagements et se déployer dans la région avec son équipe dans des délais aussi courts afin de mettre sur pied le Comité de coordination du redéploiement, qui surveillera la mise en œuvre des accords à Hodeïda. Nous remercions sincèrement le général Cammaert.

Ce déploiement rapide a clairement signalé aux parties et au peuple yéménite que la communauté internationale est déterminée à appliquer concrètement l'Accord sur le terrain. Le général Cammaert a présidé plusieurs réunions du Comité de coordination du redéploiement, avec la participation de représentants des deux parties, pour superviser la mise en œuvre des redéploiements et du cessez-le-feu, comme convenu en Suède à propos de Hodeïda. Il travaille avec les parties sur les détails du redéploiement des forces, comme cela avait également été prévu en Suède, et en ce qui concerne les mesures de sécurité dans la ville et l'ouverture de voies d'accès humanitaire, comme convenu à Stockholm.

Il faut se féliciter de l'activation du Comité de coordination du redéploiement, qui a eu lieu depuis l'arrivée du général Cammaert en décembre. Je demande instamment aux deux parties de continuer à dialoguer régulièrement et de bonne foi avec le général Cammaert et son équipe afin que les mesures de sécurité – et, ce qui est crucial, l'amélioration de l'accès humanitaire – puissent être appliquées rapidement,

conformément à ce qui a été décidé à Stockholm. Cela permettra de renforcer la conviction des parties, du peuple yéménite et de la communauté internationale que les mesures envisagées à Stockholm peuvent être appliquées concrètement.

En ce qui concerne Taëz, les membres du Conseil se souviendront que les parties ont décidé à Stockholm de créer des mécanismes visant à établir un consensus sur les mesures qu'il convient de prendre pour régler la situation dans cette ville et dans la province. Taëz revêt une importance historique considérable pour tout le Yémen, et la ville et sa population sont un moteur de la vie économique et culturelle du Yémen depuis de nombreuses années. Pour donner une idée des proportions, la province de Taëz compte 2,5 millions d'habitants, et la ville de Taëz est divisée par le conflit depuis très longtemps. Les civils à Taëz souffrent beaucoup trop et depuis beaucoup trop longtemps, et la ville a subi de terribles dégâts. L'acheminement de l'aide humanitaire, bien sûr, doit augmenter et traverser la ligne entre les parties, et la population doit pouvoir reconstruire. Ce sont des questions que le comité mixte est, selon nous, appelé à régler.

Depuis Stockholm, je me suis entretenu avec les parties et de nombreuses personnalités de Taëz – mon bureau a également rencontré le Gouverneur hier – et ils veulent tous que la ville redevienne calme et que la population puisse espérer voir sa ville s'épanouir de nouveau. Je me félicite que Stockholm offre une plateforme potentielle à cette fin.

Avec l'assentiment des parties, nous prévoyons donc d'organiser la première réunion de ce comité aussitôt que possible, dans l'idéal d'ici la fin du mois. Nous travaillons également à la création d'un mécanisme de la société civile, avec une participation conséquente des femmes, pour appuyer le comité mixte dans son action. J'espère que ce que nous envisageons de réaliser à Taëz pourra également l'être à Hodeïda, qui ne doit pas être l'unique bénéficiaire des décisions que nous avons prises en Suède.

S'agissant de l'accord d'échange de prisonniers, nous travaillons avec les deux parties pour mettre la dernière main aux listes de prisonniers qu'elles ont présentées à Stockholm. Je tiens en particulier à remercier le Comité international de la Croix-Rouge de son appui précieux à cet égard. Comme convenu à Stockholm, nous prévoyons d'organiser une réunion du comité de supervision, avec la participation des deux parties. J'espère que cette réunion se tiendra à Amman,

d'où je prendrai la parole lundi. Cela nous rapprochera du jour où nous espérons assister au départ par voie aérienne de milliers de prisonniers échangés et libérés afin qu'ils retrouvent leurs familles.

Je suis reconnaissant de la détermination et de la patience dont les deux parties ont fait preuve depuis Stockholm. Les progrès sur certains de ces dossiers sont graduels, voire timides, mais ils contribuent de manière tangible à la paix. Il ne fait pas de doute que de nombreux obstacles devront être surmontés dans les jours, les semaines et les mois à venir, mais je tiens à souligner ici que les parties ne doivent pas se laisser distraire par les retards et les difficultés, qui sont inattendus. Je sollicite l'appui du Conseil pour encourager les parties à maintenir le cap et à surmonter ensemble tout obstacle qui pourrait se présenter en chemin, et pour leur rappeler que nous sommes prêts à leur venir en aide.

Je ne me fais aucune illusion quant au fait que des jours très délicats et difficiles s'annoncent pour les deux parties et le Yémen dans son ensemble. La guerre se poursuit dans d'autres parties du pays, et c'est pourquoi nous devons progresser rapidement. J'appelle les parties à reconnaître que ces premières mesures doivent être protégées afin que nous puissions atteindre les autres parties du pays le moment venu. Le conflit continue d'avoir de terribles conséquences sur l'économie et la situation humanitaire, comme je sais que M. Lowcock l'expliquera dans un moment.

Il est regrettable que n'ayons pu parvenir à un consensus sur la procédure à suivre concernant la Banque centrale du Yémen lorsque nous étions en Suède, ainsi que sur la question de l'ouverture de l'aéroport de Sanaa durant les consultations de décembre. Le règlement de ces deux questions contribuerait grandement à apaiser la souffrance humanitaire. Bien sûr, comme nous l'avons expliqué durant la séance du Conseil de sécurité tenue en décembre (voir S/PV.8424), nous continuons de rechercher des solutions dans l'attente du prochain cycle de consultations.

Je me dois de mentionner, comme toujours, que les exigences des groupes du sud sont un élément clef de la solution à l'équation yéménite. Je suis reconnaissant des efforts déployés par les principaux acteurs yéménites et la communauté internationale pour améliorer la stabilité dans les provinces méridionales au cours des derniers mois, ce qui représente une réussite remarquable. Comme je l'ai toujours dit, je suis déterminé à garantir la participation des groupes du sud au processus de paix. Je continue de travailler avec un large éventail de ces

groupes, avec cet objectif en tête. Leur contribution sera d'une importance capitale en vue de concrétiser l'espoir de paix.

Enfin, le message que je reçois, en particulier de la part des parties, mais également d'États Membres clefs et de parties qui souhaitent la paix au Yémen, est constant depuis quelques jours. Il est que nous devons mettre en œuvre les décisions prises en Suède et accomplir des avancées substantielles à cet égard si nous voulons générer la confiance à laquelle nous aspirons de leur part. Un espoir tangible est palpable. Un sentiment d'optimisme est présent, de même qu'un sentiment de préoccupation. J'estime, et je suis rejoint sur ce point par les dirigeants des deux parties ainsi que d'autres acteurs, que des progrès substantiels, en particulier en ce qui concerne Hodeïda, seraient souhaitables avant le début de notre prochain cycle de consultations.

Les membres du Conseil se souviendront qu'il figure dans l'Accord de Stockholm la décision d'ouvrir ces consultations sans conditions. Le but n'est pas de poser des conditions à cette décision. L'objectif est d'aller de l'avant afin que durant le prochain cycle de consultations, nous ne soyons pas contraints d'aborder les mêmes problèmes que durant le premier. Je continue donc d'espérer que nous pourrions organiser un nouveau cycle de consultations dans un avenir proche. Je m'emploie auprès des deux parties à ce qu'il soit organisé aussitôt que possible et à ce que, durant ces consultations, nous commencions à évaluer les progrès accomplis depuis la Suède et à examiner les questions fondamentales qui doivent être réglées pour mettre fin au conflit.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

**M. Lowcock** (*parle en anglais*) : L'Accord de Stockholm et la résolution 2451 (2018) portent déjà leurs fruits. Les rapports des organismes humanitaires présents à Hodeïda indiquent que les civils sont un peu plus confiants et ont un peu moins peur de devenir victimes de frappes aériennes ou d'être pris entre des feux croisés alors qu'ils vaquent à leurs occupations. Cependant, comme vient de le dire M. Griffiths, ce n'est qu'un début, et nous devons faire tout mettre en oeuvre pour appuyer l'Accord de Stockholm. Nous devons continuer de rappeler aux parties que le droit international humanitaire doit être respecté en tout lieu et à tout moment.

Je ne peux pas encore dire au Conseil que la situation humanitaire au Yémen s'est améliorée. Elle reste catastrophique. Plus de 24 millions de personnes, soit 80 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire, et près de 10 millions de ces personnes sont au bord de la famine. Plus de 3,3 millions de personnes ont été déplacées, dont plus de 600 000 au cours des 12 derniers mois. La moitié seulement des établissements sanitaires fonctionnent à pleine capacité. L'année dernière, des centaines de milliers de personnes sont tombées malades à cause de mauvaises conditions d'hygiène publique et de maladies transmises par l'eau, notamment le choléra. Les besoins se sont intensifiés dans tous les secteurs. Actuellement, des millions de Yéménites ont davantage faim et sont plus malades et plus vulnérables qu'il y a un an.

Toutefois, les organismes humanitaires accroissent leur action pour satisfaire ces besoins. En décembre, le Programme alimentaire mondial (PAM) a fourni à 9,5 millions de personnes une aide alimentaire d'urgence; c'est un record. Au cours des prochains mois, le PAM va élargir ses opérations pour atteindre 12 millions de personnes par mois, y compris les 10 millions de personnes les plus menacées par la famine et 2 millions de personnes déplacées qui sont extrêmement vulnérables. Les organismes humanitaires continuent de faire reculer le choléra, d'améliorer les conditions de vie des familles déplacées dans des centres collectifs et des camps improvisés et de tout mettre en œuvre pour atténuer la faim et la malnutrition des 240 000 personnes touchées par des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire – à la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Les organismes se préparent également à des retours de grande ampleur à Hodeïda, lorsque les circonstances le permettront. En tout, cette année, les opérations au Yémen atteindront, si le financement est disponible, 15 millions de personnes, soit environ la moitié de la population.

Rien de tout cela ne se fait sans problème. Le 31 décembre, le PAM a publié une déclaration qui demandait que les autorités de fait prennent des mesures face au détournement de l'aide alimentaire de sept sites de distribution à Sanaa. Nous savons que le détournement de l'aide et les tentatives de détournement constituent des risques dans tous les contextes de conflit. Nous prenons cela très au sérieux; les parties au conflit ne doivent pas détourner les articles de secours destinés aux civils qui en ont besoin.

C'est parce que nous sommes résolus à intervenir de manière efficace que nous avons déjà embauché à l'automne dernier des contrôleurs tiers indépendants. Dans leur premier rapport, ils ont constaté que 95 % des bénéficiaires visés par l'aide alimentaire et contactés dans l'ensemble du pays avaient confirmé qu'ils recevaient effectivement de l'aide alimentaire. Dans certains cas, les rations n'étaient pas toujours complètes. Ces lacunes pourraient être dues à des problèmes de financement ou d'accès, ou à d'autres difficultés. Davantage d'activités indépendantes de contrôle détaillé de ce type sont en cours. Je ne serais pas étonné que des problèmes apparaissent dans d'autres parties du pays. Mais nous ferons toujours en sorte, le cas échéant, de trouver des solutions.

Il importe également de signaler que le problème propre à Sanaa a été repéré grâce à des mécanismes de contrôle existants et que le PAM, avec l'appui du Coordonnateur des opérations humanitaires, a agi de façon décisive. De concert avec les autorités de fait, ils ont des discussions intenses et constructives sur la marche à suivre, et nous avons bon espoir que les mesures appropriées auront été mises en place avant le début de la prochaine série de distributions. Des mesures pour améliorer les mécanismes de ciblage et de livraison sont en train d'être prises en ce moment-même.

La résolution 2451 (2018) énonce trois éléments principaux concernant des questions humanitaires. Je voudrais présenter une mise à jour au Conseil de sécurité sur la situation actuelle à leur propos.

Le premier élément, c'est l'accès. L'accroissement de l'aide humanitaire dont les Yéménites ont besoin ne sera pas possible si le personnel et les fournitures humanitaires ne peuvent pas être acheminés de façon sûre et libre jusqu'aux endroits où leur présence est nécessaire. À la suite de l'Accord de Stockholm, l'un des objectifs immédiats était de recouvrer l'accès aux Moulins de la mer Rouge et à plusieurs entrepôts humanitaires à Hodeïda. Cela ne s'est pas encore produit, mais il faut que cela se fasse rapidement. Une quantité suffisante de céréales – qui sont peut-être en train de s'avarier – pour 3,5 millions de personnes est immobilisée et inutilisée depuis près de quatre mois dans les Moulins de la mer Rouge.

Malheureusement, ces six dernières semaines, les autorités de fait ont empêché les fournitures humanitaires d'être acheminées des zones qu'elles contrôlent jusqu'aux zones tenues par le Gouvernement. Elles ont aussi informé récemment les organismes



humanitaires qu'un préavis de 72 heures est nécessaire avant tout déplacement, au lieu des 48 heures habituelles. Nous sommes également préoccupés par les restrictions administratives imposées aux organisations non gouvernementales internationales tandis qu'elles renouvellent les accords relatifs à leurs opérations, et par les difficultés persistantes en matière de contrôle.

Les restrictions sont également en train d'être renforcées contre certains types de programmes, notamment la protection et le soutien pour les victimes de la violence sexuelle et sexiste. Le travail de protection est nécessaire d'urgence au Yémen, où, pour ne citer qu'un exemple, les informations vérifiées faisant état de graves violations des droits des enfants, notamment des meurtres, des mutilations et des incorporations au service militaire, ont augmenté de près de 25 % pendant l'année écoulée.

Les retards continus et des conditions préalables inacceptables pour le pont aérien médical prévu depuis l'aéroport de Sanaa signifient également que des milliers de personnes étant dans un état de santé pour lequel les soins ne sont pas disponibles dans le nord du Yémen sont condamnées à souffrir.

Ensemble, ces évolutions retardent et interrompent des programmes humanitaires cruciaux. Mais des solutions peuvent être convenues. Aujourd'hui même, nous avons reçu la confirmation que 56 nouveaux visas seront octroyés à des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies; il s'agit d'un pas important dans la bonne direction.

La résolution demandait aussi que les obstacles aux importations commerciales soient levés. En décembre, les importations de combustible commercial par Hodeïda et Salif ont été les plus importantes depuis août 2017, bien qu'elles restent en deçà des besoins estimés. C'est une véritable amélioration, et nous espérons que les importations de combustible continueront d'augmenter au cours des prochains mois. Par ailleurs, le nombre de demandes d'autorisation d'entrer dans les ports de Hodeïda et de Salif a plus que doublé en décembre par rapport au mois précédent. Nous espérons que cela est un signe de l'accroissement de la confiance commerciale après l'Accord de Stockholm mais, bien entendu, cela ne sera décisif que s'il est fait droit aux demandes.

Tandis que la situation des importations de combustible s'est améliorée et que davantage de navires ont essayé d'atteindre les ports, les importations, en décembre, de vivres commerciaux se sont effondrées,

passant à seulement 163 000 tonnes, ce qui est le chiffre le plus faible enregistré depuis que le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen a commencé son contrôle, en juillet 2016. Cela est extrêmement préoccupant dans un environnement où une grave menace de famine persiste. Globalement, les importations mensuelles moyennes de vivres commerciaux sont désormais inférieures de 25 % à leur volume d'il y a un an. Les restrictions persistantes aux importations signifient également qu'aucun navire commercial à cargaisons conteneurisées n'est entré dans le port de Hodeïda depuis plus d'un an.

De graves encombrements dans le port d'Aden continuent aussi de poser problème. En dépit de certains progrès récents, le PAM a encore près de 500 conteneurs bloqués dans le port d'Aden. Dans certains cas, il a dû dérouter des cargaisons par Salalah, dans le Sultanat d'Oman, puis par voie terrestre jusqu'au Yémen, moyennant des coûts et des risques considérablement plus élevés. J'espère que le Gouvernement yéménite, les autorités de fait et d'autres parties prenantes prendront toutes les mesures nécessaires pour assurer la circulation sans heurt ni entrave des importations commerciales et humanitaires par tous les ports du Yémen, comme le requiert la résolution 2451 (2018). Cela doit comprendre la réouverture du port de Ras Issa, qui est fermé depuis juin 2017.

Comme je l'ai dit au Conseil le mois dernier (voir S/PV.8424), j'ai soulevé toutes ces questions d'accès auprès des personnes que j'ai rencontrées à Sanaa et à Aden en novembre. Le mois dernier, j'ai également adressé une lettre de suivi au Président du Conseil politique suprême d'Ansar Allah. Un dialogue constructif se poursuit par l'intermédiaire du Coordonnateur des opérations humanitaires, et je garde l'espoir que les autorités de fait et le Gouvernement yéménite agiront rapidement pour honorer le ferme attachement à l'action humanitaire qu'ils m'ont exprimé.

Le deuxième élément humanitaire dans la résolution 2451 (2018) porte sur l'économie. La résolution demande aux parties de renforcer l'économie, d'améliorer le fonctionnement de la Banque centrale et d'assurer le versement des retraites et des traitements des fonctionnaires. Le rial yéménite perd de nouveau de sa valeur, le taux de change étant actuellement d'environ 520 rials pour un dollar. Bien sûr, ce taux est meilleur que celui de plus de 800 rials que nous avons connu il y a quelques mois, mais il est considérablement

pire que le taux de 450 rials du mois dernier. Il est aussi plus du double des taux antérieurs au conflit.

En l'absence d'intervention, il est probable, selon le Fonds monétaire international, que le taux de change passe à plus de 700 rials pour un dollar cette année. Comme le Conseil le sait, étant donné que le Yémen importe presque tous ses aliments, son combustible et ses médicaments, cela serait dévastateur pour des millions de personnes.

Les apports de devises étrangères par le Royaume d'Arabie saoudite et par les Émirats arabes unis ont été extrêmement utiles pour le raffermissement du rial depuis octobre. Mais, comme j'en ai discuté avec le Premier Ministre à Aden, nous avons besoin que de telles injections soient apportées avec régularité et prévisibilité, pour maintenir durablement le taux de change à un niveau abordable.

La résolution indique également que le versement des retraites et des traitements des fonctionnaires dans l'ensemble du pays est un autre élément clef du renforcement de l'économie. En novembre, le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont annoncé un financement de 70 millions de dollars en faveur du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, afin que les traitements des enseignants soient versés. Des dispositions ont maintenant été convenues pour effectuer ces paiements, et il est prévu qu'ils commencent bientôt. Cela devrait bénéficier à des millions d'enfants yéménites. L'équipe de Martin, avec l'appui du Coordonnateur résident, escompte convoquer sous peu des discussions sur l'économie et le renforcement de la Banque centrale. J'espère que cela conduira rapidement à des améliorations concrètes et durables.

Le troisième aspect humanitaire est l'appel que vous avez lancé, Monsieur le Président, à la communauté internationale pour lui demander d'envisager de verser des fonds supplémentaires au Plan d'aide humanitaire pour 2019, coordonné par l'ONU. L'année dernière, nous avons levé 2,4 milliards de dollars, soit 83 % de ce dont nous avons besoin. Avec l'expansion des opérations humanitaires cette année, en réponse à la détérioration de la situation que nous avons observée en particulier ces six derniers mois, les organismes humanitaires auront besoin de davantage de fonds. Le Plan d'aide humanitaire pour 2019 sera établi dans sa version définitive dans les semaines qui viennent, et je m'attends à ce qu'il nécessite quelque 4 milliards de dollars – dont la moitié ira à l'aide alimentaire d'urgence.

Le 26 février, le Secrétaire général convoquera une conférence d'annonce de contributions de haut niveau à Genève, organisée conjointement par les Gouvernements suédois et suisse. L'année dernière à la fin novembre, le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont annoncé qu'ils allaient verser 500 millions de dollars supplémentaires pour lutter contre la faim au Yémen en 2019. Dans la mesure où, selon nos prévisions, les fonds généreusement fournis par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis en 2018 auront été totalement dépensés d'ici à la fin mars, cette nouvelle annonce de contributions est très importante. Nous comptons sur tous les donateurs pour annoncer d'autres généreuses promesses de contributions pendant la conférence de février.

Les progrès importants que nous avons observés sur le volet politique, et dont Martin vient de rendre compte au Conseil, méritent notre appui total et continu. Mais en soi, ils ne nourrissent pas un seul enfant affamé. Des millions de Yéménites comptent sur nous pour obtenir aide et protection, et nous avons besoin de voir des progrès plus nombreux et plus rapides sur tous les aspects humanitaires de la résolution du Conseil pour que leurs conditions de vie changent d'une quelconque manière.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance d'information. Je remercie également M. Martin Lowcock et son équipe, ainsi que M. Mark Griffiths et tous les travailleurs humanitaires. Je trouve très positif que le Conseil ait pu s'unir sur cette question très importante. Il est également très utile que nous soyons tenus informés en temps voulu de l'état d'application de l'Accord de Stockholm mais aussi de la résolution 2451 (2018) du Conseil de sécurité dans son ensemble, ce dont je suis reconnaissante.

Je pense qu'il est très important que les parties redoublent d'efforts pour mettre en œuvre les mesures dont elles sont convenues à Stockholm. Martin Griffiths les a énumérées et je voudrais réaffirmer notre plein appui aux efforts qu'il déploie. Nous attendons des parties qu'elles continuent de dialoguer de façon constructive avec lui, et notamment qu'elles s'engagent à participer à la prochaine série de pourparlers une fois qu'il en aura

achevé les préparatifs. Nous attendons aussi des parties qu'elles facilitent l'action de l'ONU pour mettre sur pied une équipe à Hodeïda afin de les aider dans leurs efforts.

Pour notre part, en tant que rédacteur, nous allons continuer de travailler à une courte résolution technique donnant pour mandat à la nouvelle équipe de l'ONU d'appuyer la mise en œuvre de l'accord sur Hodeïda. M. Griffiths, M. Lowcock et le général à la retraite Cammaert nous en diront plus à ce sujet durant les consultations. Bien entendu, le Conseil devra continuer de suivre de très près l'évolution de la situation sur le terrain.

En ce qui concerne le volet humanitaire, je pense que nous devrions tous garder bien présent à l'esprit ce qu'a dit M. Lowcock à la fin de son exposé, à savoir que les progrès sur le plan politique sont certes absolument cruciaux, mais ne nous aident pas à nourrir les enfants affamés. Que 80% des Yéménites aient besoin d'aide est un chiffre pour le moins choquant. Nous ne devons pas relâcher la pression afin d'aider M. Lowcock et les travailleurs humanitaires à acheminer aide et marchandises.

Je voudrais dire très clairement aujourd'hui combien la question de l'accès est importante – l'accès aux Moulins de la mer Rouge, comme l'a indiqué M. Lowcock, mais aussi l'accès aux ports et à toutes les régions du Yémen où les gens ont besoin d'assistance. Leur nombre est important et il n'y a donc pas de temps à perdre en termes d'accès. Nous demandons à toutes les parties de régler les problèmes dont a parlé M. Lowcock, en particulier celui du délai de notification, qui doit être ramené à 48 heures. Il faut un accès sans entrave. Les marchandises doivent pouvoir être acheminées. Nous avons reçu de bonnes nouvelles s'agissant des visas et de l'importation de carburant, mais ces bonnes nouvelles doivent aussi concerner toutes les autres marchandises et articles humanitaires nécessaires.

Je vais m'arrêter là parce que je sais que de nombreuses personnes veulent prendre la parole et parce que nous allons avoir des consultations à la fin de la présente séance. Mais je voudrais juste redire que l'unité dont le Conseil a fait preuve jusqu'à présent est très positive. Nous espérons qu'il restera uni tandis que nous suivons les progrès faits sur les volets humanitaire et politique.

**M. Delattre** (France) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint pour les affaires humanitaires,

M. Mark Lowcock, pour leurs interventions très précises et éclairantes, mais aussi pour leur engagement exemplaire et celui de leurs équipes.

Je reviendrai d'abord sur les progrès accomplis depuis l'adoption de la résolution 2451 (2018), qui a permis le déploiement rapide des premiers éléments de la mission de surveillance et de contrôle des Nations Unies. Sur cette base, le Comité de coordination du redéploiement a tenu ses premières réunions fin décembre et début janvier, ce qui a permis des discussions entre les parties sur la mise en œuvre de la trêve et les retraits envisagés. C'est une première étape concrète en faveur de la désescalade, que nous saluons. Les discussions doivent maintenant se poursuivre pour consolider cet acquis et progresser notamment sur le redéploiement des forces de la ville et du port de Hodeïda afin de renforcer la confiance entre les parties et de créer un cercle vertueux. Pour utiliser une métaphore sportive, il s'agit à présent de transformer l'essai.

Cette dynamique positive ne doit pas nous faire oublier, comme l'a fort bien rappelé M. Mark Lowcock, que la situation humanitaire reste très préoccupante et qu'il y a urgence à aider la population yéménite. C'est mon deuxième point. Alors que le Yémen fait face à la plus grave crise humanitaire contemporaine, avec plus de 24 millions de personnes dépendant de l'assistance humanitaire, avec aussi des risques de famine et d'épidémies toujours très élevés, il est essentiel que la dynamique positive à l'œuvre à la suite des pourparlers de Stockholm se traduise désormais sur le terrain. C'est un impératif en soi. C'est aussi une condition du succès pour que les populations concernées s'approprient le processus engagé. Nous rappelons à cet égard que toutes les parties sont tenues de respecter le droit international humanitaire, notamment s'agissant de la protection des civils, ainsi que le droit international des droits de l'homme.

Malgré le dépôt de 200 millions de dollars par l'Arabie saoudite à la Banque centrale yéménite, que nous saluons, le cours du riyal s'est à nouveau inversé, comme l'a aussi rappelé Mark. Il nous faut donc poursuivre nos efforts sur le volet économique. C'est un point essentiel.

Les accès humanitaires et commerciaux, comme l'a rappelé ma collègue britannique notamment, doivent également être garantis, y compris par l'artère vitale entre Hodeïda et Sanaa. Nous appelons les parties à faire preuve de responsabilité dans le cadre des discussions



sur la réouverture de cet axe qui n'ont, pour l'heure, pas porté leurs fruits.

Enfin, l'accès aux silos de la mer Rouge pour le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Programme alimentaire mondial est essentiel, ainsi que l'acheminement, sans entrave ni détournement, des denrées vers les populations qui en ont besoin. L'accord sur Hodeïda, en diminuant les hostilités et en renforçant le fonctionnement des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, doit permettre de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et l'accès humanitaire. Sa pleine mise en œuvre est donc vitale, au sens propre, pour les populations concernées.

Dans ce contexte, et ce sera mon dernier point, pour ce qui concerne le Conseil de sécurité, notre priorité immédiate est que la mission d'observation puisse disposer du mandat nécessaire pour travailler. Sur ce sujet, en écho et en appui à ce que vient de dire ma collègue britannique, nous soutenons les efforts du Royaume-Uni en ce sens, et la perspective de l'adoption rapide par le Conseil d'un projet de résolution opérationnel, pour permettre à la mission de réaliser pleinement son déploiement. Dans ce contexte, il est plus important que jamais que le Conseil manifeste son unité et sa réactivité pour accompagner les efforts de Martin Griffiths et la mise en œuvre effective des accords de Stockholm sur Hodeïda. Fort de son unité, le Conseil de sécurité doit mettre tout son poids dans la balance. Nous appelons parallèlement les parties à tout faire, pour leur part, pour faciliter le travail de la mission des Nations Unies, y compris en délivrant les visas et autorisations nécessaires et en assurant la sécurité du personnel de l'ONU sur le terrain.

Les progrès importants obtenus à Stockholm, endossés par la résolution 2451 (2018) constituent une percée. Pour que cette percée marque le vrai point d'inflexion vers la fin du conflit yéménite, nous appelons de nos vœux la tenue, dans les meilleurs délais, de nouvelles discussions politiques sous l'égide de Martin Griffiths, afin de prolonger l'élan né à Stockholm et de relancer les discussions sur un cadre politique global, parce que nous savons que c'est la seule solution durable au conflit au Yémen. La France continuera à apporter, notamment au sein du Conseil, son plein et entier soutien à ces efforts.

**M. Ma Zhaoxu** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires

humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de leurs exposés.

Nous notons avec satisfaction que dans l'ensemble, les parties au Yémen ont respecté l'accord de cessez-le-feu, ce qui a permis de réduire les hostilités ces derniers jours. Le Comité de coordination du redéploiement, dirigé par l'ONU et au sein duquel toutes les parties yéménites sont représentées, fonctionne comme il se doit, et mène des discussions sur les questions ayant trait au redéploiement, comme le calendrier, le lieu et les modalités de vérification et de supervision. Des efforts ont également été lancés en vue de la mise en œuvre de l'accord d'échange de prisonniers et du règlement de la situation à Taëz. Dans l'ensemble, la situation au Yémen évolue dans un sens positif même s'il reste des défis à relever. Des tirs croisés persistent dans la province de Hodeïda et, en général, la situation humanitaire dans l'ensemble du pays demeure grave. Les parties yéménites ont conclu un accord en vue de la réouverture de la route reliant Hodeïda à Sanaa, mais cet accord n'a pas encore été mis en œuvre. Des obstacles à l'accès humanitaire persistent. Les parties concernées doivent appliquer intégralement l'Accord de Stockholm et la résolution 2451 (2018) et poursuivre leurs efforts dans les trois domaines suivants.

Premièrement, les parties doivent appliquer strictement l'accord de cessez-le-feu concernant Hodeïda et mener à bien le redéploiement de leurs forces armées dans les délais fixés. Nous avons pris note de la proposition du Secrétaire général d'établir une mission au Yémen pour faciliter l'application de l'accord et en faire le suivi. La Chine est prête à discuter avec toutes les parties à ce sujet. Nous espérons que le Secrétariat intensifiera les consultations avec les membres du Conseil sur les dispositions spécifiques relatives à la mission proposée et prendra pleinement en compte et respectera les vues du pays hôte et des pays de la région.

Deuxièmement, il est impératif de promouvoir un processus soutenu et efficace de dialogue et de négociation, tout en préservant les acquis obtenus jusqu'à présent. Les parties yéménites doivent faire compromis et afficher mutuellement davantage de bonne volonté. Elles doivent, dans les meilleurs délais sous l'égide du Comité de coordination du redéploiement, s'entendre sur des mesures de confiance, notamment faire des progrès en ce qui concerne l'accord d'échange sur prisonniers et d'autres questions. Nous attendons avec intérêt la convocation du prochain cycle de pourparlers de paix, dans le calme, afin de parvenir

à un consensus sur le document cadre concernant les négociations politiques et à une solution inclusive le plus rapidement possible. Troisièmement, l'ONU doit continuer à jouer son rôle de médiateur principal. Nous appelons les parties yéménites à coopérer plus étroitement avec M. Griffiths et à maintenir leur engagement à faire avancer les négociations. La communauté internationale doit accroître l'aide humanitaire en faveur du Yémen, aider ce pays à améliorer durablement la situation humanitaire, répondre aux besoins fondamentaux du peuple yéménite et continuer à créer les conditions propices aux négociations. Les parties yéménites doivent collaborer plus étroitement avec l'ONU pour garantir la sûreté et la sécurité du personnel international au Yémen.

Une solution politique est le seul moyen de régler les problèmes au Yémen. Toutes les parties doivent préserver la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen et – sur la base de la résolution 2216 (2015) et d'autres résolutions, de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en oeuvre ainsi que du document final de la Conférence de dialogue national – appuyer les efforts visant à trouver une solution politique largement inclusive, par le dialogue et les consultations. En collaboration avec toutes les parties concernées, la Chine est prête à continuer de jouer un rôle constructif pour promouvoir le règlement du problème yéménite.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole au Conseil cette année, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'accession de la République dominicaine à la présidence du Conseil. Nous sommes convaincus que vous vous acquitterez de vos responsabilités avec la plus haute compétence.

Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, de son exposé sur l'évolution de la situation politico-militaire et au Yémen, à la lumière de l'Accord de Stockholm. Nous remercions également M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de son analyse de la situation humanitaire, qui montre clairement que le Yémen et son peuple sont touchés par une grave catastrophe humanitaire. Il est évident que ce conflit qui dure depuis des années ne peut pas prendre fin au cours de quelques semaines qui se sont écoulées depuis le début de la mise en oeuvre de l'Accord. Nombre d'entre nous ont aidé l'Envoyé spécial à conclure cet accord en Suède. Nous n'attendons pas de résultats immédiats,

mais nous continuerons de travailler en collaboration avec M. Griffiths et les parties au conflit pour que cet Accord soit mis en oeuvre dans les meilleurs délais.

Les bases ont été jetées. Le Comité de coordination du redéploiement a été mis en place, sous la direction du général à la retraite Cammaert. Même si cela n'a pas été facile, des réunions du Comité ont été organisées, ce qui a permis de réduire la violence autour de la ville et du port de Hodeïda. D'autres discussions sont en cours sur la méthodologie à appliquer en vue de mettre en oeuvre l'accord mutuel sur l'échange des prisonniers et la désescalade à Taëz. Nous sommes favorables aux efforts visant à mobiliser et à renforcer la présence de l'ONU au Yémen. Nous appuyons l'initiative du Secrétaire général de créer une nouvelle mission d'appui à la mise en oeuvre de l'accord sur Hodeïda. Nous sommes convaincus que cela va appuyer les efforts de médiation déployés par Martin Griffiths, notamment en ce qui concerne l'organisation d'un nouveau cycle de consultations.

Nous estimons qu'il est essentiel que le Gouvernement de la République du Yémen et le mouvement Ansar Allah maintiennent leur engagement à parvenir à des compromis sur les divergences existantes, notamment sur les questions politiques qui n'ont pas encore été abordées par les parties. Bien entendu, tout dépend du respect par les parties des accords déjà conclus. Nous devons tous poursuivre nos efforts collectifs et bilatéraux à l'appui du travail mené par M. Griffiths sur le plan politique. Dans le même temps, nous devons poursuivre les efforts que nous déployons parallèlement pour améliorer la situation humanitaire au Yémen, qui comme Mark Lowcock nous l'a rappelé aujourd'hui, se détériore de jour en jour. Des millions de Yéménites souffrent de la faim et n'ont pas accès aux médicaments et aux services essentiels. Ils ont besoin d'aide sous une forme ou une autre. Le coût de la reconstruction de l'infrastructure nationale en ruines ne cesse d'augmenter.

La Russie, à l'instar de nombreux autres États Membres de l'ONU, y compris les pays voisins du Yémen, continuera d'apporter sa contribution pour porter assistance au peuple yéménite. Cependant, nous travaillons sur une base non discriminatoire. L'aide humanitaire doit être fournie à tous ceux qui en ont besoin au Yémen, indépendamment de ceux qui contrôlent le territoire sur lequel ils vivent. Nous osons croire que ce principe guide également d'autres partenaires humanitaires au Yémen.

Pour terminer, nous voulons une fois de plus appeler l'attention sur les avantages potentiels de l'amélioration du climat général dans la région. Cela pourrait vraiment aider à résoudre la situation au Yémen, ainsi que les autres crises au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les politiques de confrontation et de concurrence agressive doivent céder la place au dialogue et à la compréhension mutuelle, grâce notamment à la mise en place d'une architecture de sécurité unifiée. Il est de notre devoir commun d'aider les acteurs régionaux à entamer ce processus. À notre avis, le concept russe de sécurité et de confiance dans le golfe Persique constitue une bonne base pour des efforts conjoints dans ce domaine.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et saluons les exposés importants de M. Martin Griffiths et de M. Marc Lowcock, qui ont tous deux décrit une situation qui exige le soutien de la communauté internationale et plus particulièrement l'unité du Conseil. Nous voudrions exprimer notre reconnaissance et notre plein appui aux efforts que chacun d'entre eux déploie dans ses domaines respectifs pour mettre fin à la pire crise humanitaire du monde actuel et rapprocher les parties d'une solution politique inclusive.

Nous saluons également les parties yéménites pour leur volonté de dialogue et de négociation, qui a permis au Comité de coordination du redéploiement de se réunir jusqu'à trois fois et de réaliser des progrès dans la mise en œuvre opérationnelle des accords conclus en Suède. Nous soulignons que ces avancées sont encore préliminaires et qu'elles doivent nécessairement être complétées par de nouvelles mesures particulièrement urgentes, telles que la définition de paramètres pour déterminer ce qui constitue une violation du cessez-le-feu pour les parties, et la détermination des modalités du processus. Nous devons souligner que les accords conclus en Suède marquent un tournant dans le conflit meurtrier et prolongé du Yémen et qu'en aucun cas les retards ou les violations éventuels ne sauraient servir de justification pour abandonner les engagements pris à Stockholm.

Nous exhortons donc les parties yéménites à réaffirmer leur attachement à la solution politique inclusive préconisée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, et à faire face aux difficultés qui surgissent tout au long de ce processus complexe avec prudence et bonne foi, en évitant toute action unilatérale contraire à l'esprit positif qui doit prévaloir. Nous les encourageons

également à poursuivre leurs travaux sur les mesures de confiance qui contribuent à créer un meilleur climat de compréhension. C'est pourquoi nous nous félicitons de la décision du Président Hadi Mansour de prévoir le paiement des salaires des fonctionnaires à Hodeïda et nous attendons avec intérêt de nouveaux développements en ce qui concerne les échanges de prisonniers et l'ouverture des voies terrestres et maritimes. Nous attendons également avec intérêt une nouvelle série de consultations en janvier prochain et soulignons l'importance d'une plus grande participation des femmes et des jeunes.

Tous ces efforts sont d'autant plus nécessaires que, comme l'a rappelé M. Lowcock, nombre des besoins de la population ne sont pas satisfaits et que le risque de famine et de propagation de maladies comme le choléra reste latent. Nous devons assumer de manière cohérente notre responsabilité de soutenir et de protéger cette population. Il s'agit notamment d'éliminer tout obstacle bureaucratique qui restreint l'accès aux biens essentiels. L'aide humanitaire et l'accès de la population à cette aide ne peuvent et ne doivent être subordonnés à aucun objectif militaire.

Pour terminer, nous tenons à souligner le professionnalisme et le sens du devoir du personnel humanitaire des Nations Unies et des autres organismes déployés au Yémen, ainsi que l'importance pour les parties de garantir leur sécurité et de fournir les facilités nécessaires à leur travail, notamment la délivrance en temps voulu des visas correspondants. Le Pérou demeure déterminé à trouver une solution politique au conflit qui mette fin à la poursuite de cette catastrophe humanitaire, une solution qui garantisse l'application du principe de responsabilité pour les atrocités commises dans ce pays, favorise la stabilité régionale et permette d'instaurer une paix durable au Yémen.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, de leurs exposés aujourd'hui.

L'Accord de Stockholm a donné à la communauté internationale et au peuple yéménite une lueur d'espoir pour un règlement pacifique du conflit au Yémen. Le Conseil de sécurité devrait donc consolider ces acquis et travailler à la mise en œuvre de l'Accord. Toutes les parties yéménites doivent honorer leurs obligations au titre de l'Accord et coopérer avec l'ONU – en particulier avec l'Envoyé spécial et son équipe, le général de division

Patrick Cammaert et les organismes humanitaires des Nations Unies – pour parvenir à une solution durable dans le port et la province de Hodeïda et assurer ainsi le flux de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin.

Je voudrais également saluer les efforts déployés par l'Envoyé spécial depuis qu'il a pris ses fonctions aux côtés de son équipe pour faire avancer le processus de paix au Yémen. Nous saluons également les mesures positives prises par le général de division Cammaert pour mettre en œuvre l'Accord de Stockholm. En outre, je voudrais exprimer notre profonde gratitude et notre reconnaissance à ceux qui travaillent dans le domaine humanitaire pour leurs efforts visant à améliorer la situation humanitaire au Yémen. Nous réaffirmons qu'il importe que toutes les parties assurent la sécurité du personnel des Nations Unies afin de lui permettre de s'acquitter efficacement de ses tâches.

Il ne fait aucun doute que nous nous heurterons à de nombreux obstacles sur la voie de l'instauration d'une paix globale et permanente au Yémen si nous ne continuons pas à faire pression avec détermination pour l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. À cet égard, nous soulignons la nécessité d'appliquer ces résolutions, notamment la résolution 2216 (2015). L'Accord de Stockholm et la résolution 2451 (2018) sont des étapes importantes sur la voie de la paix, et nous devons nous concentrer sur les mesures de confiance pour aller de l'avant.

Nous devons commencer par des mesures progressives pour instaurer et renforcer la confiance entre les parties yéménites. L'une des mesures concrètes les plus importantes pour soulager les souffrances de nombreuses familles yéménites est l'échange de prisonniers et de détenus. Nous encourageons les parties yéménites à poursuivre leurs efforts pour atteindre cet objectif. Elles doivent accorder la priorité aux intérêts nationaux et à la sécurité et à la sûreté du peuple yéménite sur toute autre considération. Toutes les parties doivent faire de gros efforts pour mettre en œuvre l'Accord de Stockholm, en commençant par respecter le cessez-le-feu, en ne faisant pas obstacle à la fourniture de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin, en éliminant tous les obstacles au travail du Comité de coordination du redéploiement et en accordant les visas et les permis nécessaires au personnel des Nations unies. Ces mesures sont toutes indispensables pour assurer le succès de la mise en œuvre de l'Accord.

À cet égard, je salue la déclaration de la coalition visant à rétablir la légitimité au Yémen selon laquelle

elle reste attachée au cessez-le-feu de la province de Hodeïda, qui est entré en vigueur le 18 décembre 2018. La coalition reste également déterminée à mettre en œuvre l'Accord de Stockholm et continue de coordonner ses efforts avec le général de division Cammaert. Nous attendons avec intérêt la proposition du Secrétaire général sur les moyens par lesquels l'ONU devrait appuyer l'Accord de Stockholm, conformément au paragraphe 6 de la résolution 2451 (2018), afin que le Conseil puisse examiner la question et parvenir à un accord à cet égard.

Sur le plan humanitaire, la communauté internationale s'est réunie l'année dernière pour alléger les souffrances humanitaires au Yémen. Cette année, nous devons également redoubler d'efforts en finançant le plan d'intervention humanitaire des Nations Unies prévu pour 2019. Les pays de la coalition – notamment le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et l'État du Koweït – ont été parmi les principaux partisans du plan d'action humanitaire du Yémen en 2018, avec les États-Unis et le Royaume-Uni. L'appui de ces cinq pays a essentiellement contribué à couvrir 83 % du plan d'intervention humanitaire du Yémen en 2018.

Nous nous félicitons une fois de plus de la détermination du Secrétaire général à tenir le 26 février à Genève une conférence internationale d'annonce de contributions pour appuyer le plan d'intervention humanitaire. L'État du Koweït se réjouit à la perspective de participer à cette conférence, conformément à sa politique humanitaire et aux efforts qu'il déploie pour atténuer les souffrances du peuple yéménite.

En conclusion, le Yémen se trouve aujourd'hui à un tournant décisif de son histoire moderne. Nos frères yéménites ont une occasion historique d'avancer résolument vers la paix. Personne n'a intérêt à ce que le conflit se prolonge, d'autant que ceux qui souffrent le plus sont les Yéménites. Nous appelons une nouvelle fois l'ensemble des parties yéménites à mettre en œuvre l'Accord de Stockholm sur la ville de Hodeïda, les différents ports, l'échange de prisonniers et la déclaration d'entente sur Taëz. Nous espérons que les parties s'attacheront à mettre pleinement en œuvre ces accords afin de compléter les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths, en vue de lui permettre d'organiser le prochain cycle de négociations et de parvenir à une solution politique fondée sur les trois textes de référence convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de



mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). Cela permettrait de mettre fin à la crise au Yémen, de préserver son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale et de garantir la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

**M. Heusgen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Martin Griffiths pour son travail et de ce qu'il a accompli à Stockholm. En outre, je tiens à remercier M. Mark Lowcock pour son exposé sur les efforts qu'il a déployés, et à travers lui, à remercier tous les travailleurs humanitaires sur le terrain, car nous ne devons pas oublier que nous sommes en présence de la plus grave crise humanitaire que le monde connaisse actuellement. Tous leurs efforts sont extrêmement importants.

J'ai écouté très attentivement l'exposé de Martin Griffiths, qui a dit que, de manière générale, l'Accord de Stockholm était respecté. J'estime que c'est très encourageant. Je suis d'accord avec lui quand il dit que les progrès sont forcément graduels, et nous appuyons bien évidemment tout ce qu'il essaie de faire à cet égard. Dans le même temps, je souscris aux propos de la représentante du Royaume-Uni quant au fait que nous devons prendre des mesures accélérées pour poursuivre nos efforts et ne pas nous contenter des résultats obtenus jusqu'ici. Je me félicite vivement qu'elle ait proposé d'adopter un projet de résolution technique afin de garantir la sécurité du personnel sur le terrain.

J'encourage également chacun à agir conformément à ce que Martin Griffiths et d'autres autour de cette table ont dit, à savoir que le cessez-le-feu local à Hodeïda doit servir de point de départ pour aller plus loin et aborder les questions fondamentales en vue de parvenir à un accord général. À cet égard, comme l'a dit l'Ambassadeur Delattre tout à l'heure, je pense qu'il est important que le Conseil de sécurité fasse montre de la même unité que lors de l'adoption de la première résolution sur le Yémen – la résolution 2216 (2015) – et que nous gardions solidement ce cap afin de pouvoir aller de l'avant.

Dans ce contexte, je voudrais souligner un point qui me tient particulièrement à cœur et que l'Ambassadeur Meza-Cuadra a également évoqué. Je demande à Martin Griffiths d'associer les femmes et les jeunes aux négociations organisées dans le cadre du processus de paix. Ils sont très importants et utiles et doivent avoir leur place à la table de négociation pour

définir la voie à suivre. À cet égard, je tiens à signaler que l'Allemagne et le Pérou coprésident le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et la paix et la sécurité, en étroite coordination avec le Royaume-Uni. Nous avons décidé d'axer la première réunion de l'année sur la situation des femmes au Yémen.

En ce qui concerne la situation humanitaire, Mark Lowcock a mentionné certains des progrès qui ont été réalisés, mais il a également indiqué que la situation demeure toujours catastrophique. Le directeur régional de l'UNICEF a déclaré à un journal allemand que, pour les enfants, le Yémen c'était l'enfer sur terre et qu'environ 100 000 enfants étaient sur le point de mourir de faim dans ce pays. Nous devons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer la situation. À cet égard, Mark Lowcock a évoqué les blocages des moulins et des ports et les cas de détournement. Je considère que cette situation est inadmissible et scandaleuse. Nous ne devons ménager aucun effort pour y mettre fin. Quant à ce qu'il a dit au sujet de la situation hydrique, le pays vit un véritable cauchemar et nous sommes confrontés à des cas de choléra. On peut voir une fois de plus les effets des changements climatiques sur la sécurité. Il faut forer jusqu'à 1 500 mètres de profondeur pour trouver de l'eau au Yémen. C'est un terrible problème de plus.

L'Allemagne est prête à soutenir le processus politique. Nous sommes un des principaux donateurs d'aide humanitaire. Nous voyons également plus loin que l'assistance humanitaire immédiate et nous attachons à la stabilisation afin d'accroître nos chances de succès dans les négociations et les efforts de stabilisation du Yémen.

**M. Edjang Nnaga** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens à remercier M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock pour leurs exposés très détaillés et à les féliciter pour l'énorme travail qu'ils accomplissent au Yémen.

À la dernière séance que le Conseil de sécurité a tenue sur le Yémen en 2018 (voir S/PV.8439), nous étions persuadés qu'il était possible d'ouvrir un nouveau chapitre dans ce conflit et que les efforts acharnés déployés depuis plusieurs années par le Conseil et la communauté internationale n'avaient pas été vains. Ma délégation est reconnaissante à M. Griffiths de son leadership ainsi qu'à tous ceux qui ont permis aux parties de se rencontrer et de parvenir à une première série d'accords, ce qui a facilité le lancement d'un processus politique en vue de trouver une solution durable au conflit.

Nous nous félicitons que le Conseil n'ait pas tardé à réagir, en adoptant à l'unanimité, conformément à sa volonté de faire en sorte que l'Accord de Stockholm soit respecté, la résolution 2451 (2018) du 21 décembre 2018, qui prévoit, entre autres, l'envoi d'une équipe pour surveiller, soutenir et faciliter la mise en œuvre immédiate des engagements pris à Stockholm, y compris le cessez-le-feu dans la ville stratégique de Hodeïda et dans d'autres régions du pays. À cet égard, la République de Guinée équatoriale appelle les belligérants et toutes les autres parties concernées au Yémen à respecter rigoureusement la trêve. Nous nous félicitons par ailleurs que, dans une certaine mesure, les parties aient commencé à tenir leurs engagements, comme en témoigne la réouverture progressive de la ville de Hodeïda.

Nous nous félicitons vivement de la toute première réunion du Comité de coordination du redéploiement, qui a rassemblé des représentants du Gouvernement yéménite et des houthistes, et nous encourageons les parties nationales à unir leurs efforts pour que le Comité s'acquitte de ses tâches et à renforcer de cette manière la confiance indispensable pour faciliter la mise en œuvre de l'accord sur Hodeïda. Ma délégation partage toutes les préoccupations exprimées quant à la nécessité réelle de faire avancer le processus au Yémen, en particulier les préoccupations formulées dans le rapport du Secrétaire général sur l'état de l'application de la résolution 2451 (2018) (S/2019/11). Plusieurs aspects cruciaux appellent des réponses immédiates de la part des parties belligérantes, comme notamment la réouverture de certaines routes prioritaires pour permettre l'action des équipes humanitaires ou la délivrance accélérée des visas pour le personnel humanitaire afin qu'il puisse entrer dans le pays, ainsi que la levée d'autres obstacles administratifs entravant l'accès. J'appelle le Gouvernement yéménite et les houthistes à prévenir les détournements de denrées alimentaires et d'autres produits de base destinés aux populations les plus vulnérables du pays, qui en ont cruellement besoin.

Enfin, la République de Guinée équatoriale exprime son plein appui aux efforts des Nations Unies au Yémen et espère que les avancées obtenues à Stockholm produiront de plus en plus de résultats tangibles et serviront de point de départ aux réunions à venir. À cet égard, nous encourageons l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et tous les autres intermédiaires dans ce pays à poursuivre leurs efforts en vue de trouver une solution politique au conflit.

**M. Pecsteen de Buytswerve** (Belgique) : J'aimerais tout d'abord remercier le Royaume-Uni d'avoir demandé cette réunion d'information sur la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. Je voudrais aussi, bien sûr, remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, pour leur présentation et leurs efforts.

Comme c'est la première fois que nous prenons la parole au Conseil de sécurité sur le sujet du Yémen, nous aimerions tout d'abord saluer l'Accord conclu à Stockholm. C'est un résultat remarquable et je voudrais en féliciter l'Envoyé spécial Martin Griffiths et l'assurer de notre plein soutien. Il est primordial que cet accord soit maintenant respecté et mis en œuvre dans des délais réalistes. Au vu de l'urgence humanitaire, l'accord sur le port de Hodeïda revêt une importance particulière. Ce port constitue, en effet, le poumon pour le reste du pays en ce qui concerne l'accès de l'aide humanitaire et l'importation de biens commerciaux. Il est donc essentiel que le fonctionnement du port soit assuré.

La situation est fragile et la méfiance entre les parties reste grande. Il y a eu des incidents, mais nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue, à s'abstenir d'une rhétorique enflammée dans les médias et d'accusations mutuelles de violations du cessez-le-feu, et à se concentrer sur la mise en œuvre de l'Accord de bonne foi. En outre, les parties doivent essayer de parvenir à une interprétation commune de la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda, en ce compris les modalités. Elles doivent également se mettre d'accord sur un mécanisme de surveillance au sein du Comité de coordination du redéploiement.

Afin de permettre à l'ONU de surveiller la mise en œuvre de l'Accord, il est important que les parties délivrent des visas au personnel de l'ONU à temps et qu'elles donnent accès au Comité de coordination du redéploiement à l'entièreté du territoire de la province de Hodeïda. Par ailleurs, la sécurité du personnel de l'ONU doit être assurée.

La Belgique soutient l'adoption d'une résolution le plus vite possible afin de donner une base légale à une mission de l'ONU, et nous contribuerons de façon constructive à l'adoption d'une telle résolution.

En ce qui concerne la situation humanitaire, comme nous l'avons entendu de Mark Lowcock, des efforts restent indispensables pour améliorer cette

situation. Il est primordial que toutes les parties facilitent l'accès de l'aide humanitaire dans l'entièreté du pays, et les obstacles bureaucratiques pour cet accès doivent être levés.

Enfin, nous espérons que l'Accord de Stockholm pourra servir de base pour construire un accord sur un cadre de négociation pour les prochains pourparlers et pour lancer un processus politique inclusif.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants de leurs contributions fort utiles au débat d'aujourd'hui. Je saisis cette occasion pour réaffirmer notre plein appui aux efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths; du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock; et du général de division à la retraite Patrick Cammaert. Nous sommes reconnaissants au personnel des Nations Unies pour le travail qu'il accomplit au Yémen.

L'année 2018 s'est achevée avec la perspective d'une reprise du processus politique officiel grâce à l'Accord conclu par les parties à Stockholm, ainsi que l'adoption de la résolution 2451 (2018), qui établit un mécanisme chargé d'en surveiller l'application. Nous nous félicitons de la mise en place rapide du Comité de coordination du redéploiement, de la prise de fonctions de son président, le général Cammaert, et des progrès réalisés par les parties en ce qui concerne la création de la structure organisationnelle du Comité. Nous sommes également encouragés par la décision du Président Hadi Mansour d'ordonner le versement des salaires de tous les fonctionnaires de la province de Hodeïda.

Le respect par les parties des dispositions de l'Accord de Stockholm est désormais crucial et déterminera l'avenir du processus de paix au Yémen. Le cessez-le-feu dans la province de Hodeïda doit être respecté. Nous sommes préoccupés par les informations faisant état de violations du cessez-le-feu de part et d'autre, et appelons les parties à la retenue. Nous les encourageons également à faire preuve de bonne volonté, à continuer de mettre en place des mesures de confiance, en particulier celles qui sont directement liées à la situation humanitaire, et à poursuivre leur coopération avec l'Envoyé spécial. Nous attendons avec intérêt le prochain cycle de consultations. À cet égard, nous soulignons la nécessité d'inclure toutes les parties prenantes et tous les groupes sous-représentés, notamment les femmes et les jeunes, dans le processus politique.

Nous demandons également aux parties de continuer à coopérer étroitement avec le Comité de coordination du redéploiement et de fournir tout l'appui nécessaire au personnel des Nations Unies au Yémen, y compris par le biais d'une assistance bureaucratique afin de faciliter le déploiement du personnel et du matériel supplémentaires de l'ONU. La sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies doivent être garanties en tout temps.

Malgré les progrès accomplis sur le front politique, il reste beaucoup à faire s'agissant de la situation humanitaire au Yémen. Des mesures urgentes restent nécessaires pour améliorer les conditions de vie de la population yéménite, assurer sa protection et éviter la perspective d'une famine. Nous exhortons donc les parties à faire tout leur possible pour mettre en place des mesures de confiance afin que les opérations humanitaires puissent être menées sans entrave et sans retard. À cette fin, l'autoroute reliant Hodeïda à Sanaa doit être rouverte d'urgence afin de permettre le fonctionnement du corridor humanitaire. Nous soulignons également qu'il est urgent de lever toutes les restrictions bureaucratiques à l'accès humanitaire au Yémen et dans l'ensemble du pays.

Nous nous félicitons de l'unité du Conseil et espérons qu'il continuera à parler d'une seule voix afin d'aider nos amis yéménites à appliquer l'Accord. Nous appuyons également sans réserve les efforts déployés par la Mission permanente du Royaume-Uni pour élaborer une résolution technique.

**M. Cohen** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, de leurs exposés et de leur excellent travail pour parvenir à l'Accord de Stockholm et le mettre en œuvre. Nous nous félicitons également des efforts menés par le général de division à la retraite Patrick Cammaert pour établir le Comité de coordination du redéploiement à Hodeïda, qui est un élément essentiel de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, ainsi que de l'action de la Coordonnatrice résidente au Yémen, M<sup>me</sup> Lise Grande, pour amplifier le message concernant les besoins humanitaires énormes et critiques des Yéménites sur le terrain.

Dans son rapport du 7 janvier (S/2019/11) sur l'état de l'application de la résolution 2451 (2018), le Secrétaire général note les progrès importants accomplis à ce jour, en particulier la création rapide du Comité

de coordination du redéploiement, qui montre que les parties souhaitent tourner la page. Il est significatif que le Gouvernement de la République du Yémen et les représentants des houthistes se soient montrés disposés à parvenir à un règlement politique, et nous souscrivons à l'affirmation du Secrétaire général selon laquelle nous ne devrions pas tenir pour acquis ces progrès, alors que nous essayons de mettre un terme à des années de guerre, de souffrances et de famine.

Cela dit, si nous partageons l'optimisme mesuré du Secrétaire général, nous partageons également ses préoccupations quant à la complexité de la tâche qui nous attend. En particulier, malgré ces efforts prometteurs, la situation sur le terrain reste catastrophique pour des millions de Yéménites. Selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires publié lundi, les prix des produits de base ont augmenté, notamment ceux des denrées alimentaires et de l'essence qui ont enregistré une hausse de 137 % et de 261 %, respectivement. Il n'y a eu qu'un seul envoi conteneurisé à Hodeïda depuis 2017, comme nous l'avons entendu ce matin, et toutes les parties doivent encore lever une multitude d'obstacles bureaucratiques qui entravent l'acheminement de l'aide.

Nous sommes préoccupés par les rapports du Programme alimentaire mondial sur le détournement de l'aide alimentaire par les houthistes et demandons qu'une enquête approfondie soit menée afin d'identifier les responsables de ce vol honteux et les faire répondre de leurs actes. Entraver l'action humanitaire de l'ONU ne fait que prolonger la détresse des citoyens yéménites. Nous appelons toutes les parties à faire en sorte que les vivres parviennent à ceux qui en ont le plus besoin. Nous appelons également toutes les parties à honorer pleinement le cessez-le-feu à Hodeïda et à veiller à ce que les redéploiements convenus en Suède se déroulent comme prévu. Des redéploiements crédibles sont essentiels en vue de pérenniser la paix à Hodeïda et de remettre en état de fonctionnement un port dans le pays.

Nous, et le Conseil, sommes depuis longtemps convaincus que seule une solution politique permettra de rétablir la paix durable et stable que mérite le peuple yéménite. À cet égard, les États-Unis continueront d'appuyer fermement les efforts de l'Envoyé spécial Martin Griffiths.

Enfin, nous remercions le Royaume-Uni de la manière dont il a dirigé la rédaction des résolutions nécessaires pour confirmer l'appui du Conseil à l'accord conclu en Suède, et maintenant pour créer une mission des Nations Unies à Hodeïda. Les

États-Unis feront tout leur possible pour que tous les efforts de l'ONU, y compris la supervision du cessez-le-feu, soient efficaces et contribuent à un règlement pacifique, qui n'a que trop tardé.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information relative à la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de Stockholm, conclu le 13 décembre 2018 entre les parties yéménites. Elle remercie M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, dont les exposés éclairent le Conseil sur l'état d'opérationnalisation de l'Accord, qu'il a entériné à travers la résolution 2451 (2018).

La Côte d'Ivoire voudrait une fois encore féliciter le Secrétaire général pour ses efforts inlassables, qui ont permis la conclusion d'un cessez-le-feu préalable à l'instauration d'un dialogue inclusif, pour une sortie de crise durable au Yémen. Mon pays salue également l'esprit de compromis des protagonistes du conflit et les exhorte à œuvrer davantage afin que l'espoir de paix suscité par l'Accord devienne une réalité. Ainsi, les populations yéménites, meurtries par plusieurs années de guerre, pourront enfin retrouver la paix, la stabilité et la prospérité.

La Côte d'Ivoire souhaite vivement que l'unité du Conseil, concrétisée par l'adoption à l'unanimité de la résolution 2451 (2018), se renforce davantage dans cette phase cruciale de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. Pour y parvenir, chaque acteur devra faire la preuve de sa bonne volonté et de son engagement résolu à la consolidation de cet important acquis dans la résolution de la crise yéménite. À cet égard, mon pays appelle toutes les parties à coopérer pleinement avec l'ONU à la mise en œuvre diligente de l'Accord, dont les trois points principaux portent, faut-il le rappeler, sur le cessez-le-feu dans la ville de Hodeïda, entré en vigueur le 18 décembre 2018, suivi du redéploiement mutuel des forces des belligérants en dehors des ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa; le mécanisme de mise en œuvre de l'accord d'échange de près de 15 000 prisonniers; et la déclaration d'entente sur la ville de Taëz dans la perspective de l'ouverture de couloirs humanitaires.

Face à la grave crise humanitaire qui affecte plus de 20 millions de Yéménites, dont 4 millions sont exposés à la famine, la communauté internationale se doit d'apporter des réponses urgentes et adaptées à l'étendue des besoins. La Côte d'Ivoire estime que la levée des obstacles administratifs et la prise de mesures pour la



relance des activités portuaires faciliteront la livraison et l'acheminement de l'aide humanitaire, ainsi que la reprise des activités économiques et commerciales. Elle rappelle par ailleurs que toute entrave à la fourniture de l'assistance humanitaire constitue une violation du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Aussi mon pays exhorte-t-il les parties au conflit à œuvrer, de concert avec les institutions spécialisées des Nations Unies, à la protection et à l'acheminement de l'aide humanitaire vers les zones et les populations touchées. À cet effet, il salue la déclaration du chef des houthistes, suite à la demande du Programme alimentaire mondial, d'enquêter sur le détournement de près de 12 000 tonnes d'aide humanitaire dans la capitale yéménite en août et septembre 2018.

La Côte d'Ivoire salue la dynamique positive lancée par l'Accord de Stockholm et l'opérationnalisation du Comité de coordination du redéploiement. Elle invite donc les acteurs yéménites à s'abstenir de toute action susceptible de provoquer une reprise des hostilités et à poursuivre leur coopération avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général afin de consolider les acquis de Stockholm.

Mon pays note avec satisfaction que, conformément à la résolution 2451 (2018), l'équipe d'observation de l'ONU, dirigée par le général Patrick Cammaert et chargée de consolider le cessez-le-feu, est opérationnelle. Il salue la tenue à Hodeïda de la première réunion conjointe du Comité de coordination du redéploiement, chargé de superviser le cessez-le-feu. Cette réunion a permis des discussions constructives sur le mandat du Comité de coordination du redéploiement et sur les principales priorités en matière de maintien du cessez-le-feu, d'accès humanitaire et de redéploiement des forces militaires. La Côte d'Ivoire note donc avec satisfaction l'engagement des belligérants à mettre en œuvre l'Accord de Stockholm.

Pour terminer, la Côte d'Ivoire réitère son soutien à M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock, ainsi qu'au général Patrick Cammaert et à son équipe d'observation, dont le déploiement rapide, notamment dans les villes d'Aden, Sanaa et Hodeïda, illustre l'engagement de la communauté internationale en faveur de la résolution de cette crise. Elle renouvelle son appel à la retenue aux parties au conflit et les invite au respect de leur engagement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm afin de donner une chance à la paix et à la stabilité au Yémen.

**M. Matjila** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier les intervenants – l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock – de leurs exposés. L'Afrique du Sud souhaite faire les observations suivantes en ce qui concerne la situation au Yémen.

L'Afrique du Sud demeure préoccupée par l'incidence du conflit au Yémen, qui a provoqué une détérioration de la crise humanitaire. Nous approuvons la nécessité de régler les problèmes politiques et de sécurité pour remédier à cette crise humanitaire. Le conflit au Yémen a déjà exposé des millions de personnes à une tragédie inimaginable. Les civils innocents, en particulier les femmes et les enfants, sont les plus durement touchés par les effets de cette guerre dévastatrice, qui est devenue une des pires crises humanitaires au monde.

Nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général et son Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, pour organiser la réunion qui s'est tenue en Suède le mois dernier. Nous nous félicitons que le Gouvernement yéménite et les houthistes aient participé aux délibérations qui ont abouti à l'Accord de Stockholm. Nous nous félicitons également que le Conseil de sécurité ait rapidement manifesté son unité à la suite de la réunion de Stockholm en adoptant la résolution 2451 (2018).

Nous prenons note de la proposition du Secrétaire général concernant les modalités du mécanisme de surveillance. Nous prenons également note du rapport du Secrétaire général sur l'état de l'application de la résolution 2451 (2018) (S/2019/11). Nous nous félicitons que le Comité de coordination du redéploiement se soit réuni, rassemblant des représentants du Gouvernement et des houthistes. Il est important que les parties se mettent d'accord sur les mesures de confiance pour surmonter le déficit de confiance existant.

Cependant, nous trouvons préoccupant que, durant la période considérée, les deux parties se soient mutuellement accusées de violations du cessez-le-feu. Il est impératif que la résolution et l'Accord de Stockholm soient appliqués par toutes les parties et que les hostilités cessent. Nous réitérons que la seule solution viable doit être fondée sur des négociations et un règlement politique dirigé par les Yéménites, qui doit être ouvert, juste et faire passer en premier les intérêts et le bien-être de tous les citoyens yéménites.

Nous rappelons aux parties au conflit qu'elles ont l'obligation de faciliter pleinement un accès humanitaire durable et sans entrave, comme l'exige le droit international humanitaire. Nous appelons également les parties à garantir la sécurité des travailleurs humanitaires et du personnel de l'ONU, et demandons que soit accélérée l'obtention des visas et d'autres formes d'appui logistique. Nous considérons l'octroi de 56 visas comme une avancée positive. Cependant, cela ne doit pas être un événement isolé. Nous attendons avec intérêt la réunion qui doit se tenir à Amman la semaine prochaine, comme l'a indiqué M. Griffiths, pour aborder la question de l'échange de prisonniers attendu depuis longtemps par les deux parties.

Pour terminer, nous lançons un appel aux deux parties afin qu'elles épargnent la vie des enfants et des femmes au Yémen.

**M. Djani** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Étant le dernier orateur avant que vous ne preniez la parole, Monsieur le Président, je peux présumer sans risque de me tromper que nous partageons tous les mêmes vues, à savoir que, tout d'abord, la situation est grave – elle est tragique –, que le Yémen est en crise et qu'il nécessite une action urgente. À cet égard, il faut que le Conseil de sécurité suive les progrès et qu'il contrôle l'application de l'Accord de Stockholm.

Je sais gré à M. Martin Griffiths et à M. Mark Lowcock des exposés qu'ils nous ont présentés, lesquels nous font comprendre clairement ce qui se produit sur le terrain. Je me félicite aussi du fait que le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2451 (2018). Comme nombre d'orateurs l'ont déclaré, l'adoption à l'unanimité de la résolution souligne l'unité du Conseil sur cette question. Je pense que nous devons tirer parti de cette unité et réaliser des avancées. Nous devons veiller à ce que l'Accord de Stockholm soit suivi de mesures concrètes supplémentaires de la part du Conseil. Le plus important, c'est que le Conseil ait agi immédiatement pour améliorer la situation critique du peuple yéménite.

Comme de nombreux orateurs l'ont dit, la population yéménite souffre depuis beaucoup trop longtemps de la famine, des maladies et de la récession économique, exacerbées par le conflit armé, comme M. Lowcock vient également de nous le confirmer. Dans ce contexte, ma délégation tient à soutenir toutes les mesures que souhaite prendre le Secrétaire général pour veiller à ce que nous abordions la situation comme il convient.

Je voudrais souligner plusieurs autres éléments. Premièrement, nous saluons la nomination du général de division Patrick Cammaert en tant que Président du Comité de coordination du redéploiement. Il nous plaît d'apprendre que le général de division Cammaert et l'équipe préparatoire jouent déjà un rôle actif, rencontrant les deux parties et dialoguant avec elles en vue de l'application de l'Accord de Stockholm. Il est important que le Comité parachève les modalités de redéploiement des forces, notamment le calendrier, et identifie des lieux appropriés et sûrs pour le redéploiement, ainsi que les unités à déplacer. En conséquence, le redéploiement des forces en deux étapes prévu par l'Accord de Stockholm pourrait être mis en œuvre immédiatement, ce qui fournirait un accès crucial pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

Deuxièmement, l'Indonésie se félicite de la proposition de création d'une mission de l'Organisation des Nations Unies pour appuyer l'application de l'accord sur la ville de Hodeïda et les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa. La mission jouera un rôle important en contrôlant le redéploiement des forces des deux parties, afin de mettre en œuvre le cessez-le-feu dans la ville de Hodeïda et dans les ports. Grâce à cette mission, nous espérons que l'aide humanitaire pourra être acheminée en temps opportun à la population yéménite, qui en a cruellement besoin. La mission contribuera aussi à pérenniser le processus politique lancé par l'Envoyé spécial l'année dernière.

Cela est au cœur de l'Accord de Stockholm, et l'Indonésie est prête à soutenir tous les efforts visant à pallier la grave crise humanitaire au Yémen. Nous considérons qu'un pont aérien médical doit être ouvert et que les acheminements de vivres doivent s'effectuer sans relâche. Nous pensons qu'il faut veiller à déployer tous les efforts visant à satisfaire les besoins humanitaires de la population. Nous tenons également à souligner que la sûreté et la sécurité du personnel de l'Organisation des Nations Unies sont d'une importance primordiale. Il est donc très important de mettre en place des mesures et une infrastructure de sécurité avant la création de la mission. Il est crucial d'effectuer une évaluation complète de la situation sur le terrain.

Troisièmement, ma délégation regrette aussi que la situation humanitaire au Yémen reste grave. Nous espérons que la solution politique en cours d'application sera d'un secours immédiat et permettra une amélioration progressive de la situation humanitaire. Nous espérons qu'il sera possible de reprendre sans entrave les activités

commerciales et le développement économique, ce qui aiderait à soulager les souffrances de la population. Les efforts concertés des entités des Nations Unies doivent continuer d'être axés sur les secours humanitaires pour le peuple du Yémen.

Enfin, nous avons le fervent espoir que cette dynamique positive sera maintenue et perdurera grâce à la participation de toutes les parties à un dialogue inclusif impliquant toutes les parties prenantes concernées, en particulier pour mettre en œuvre des mesures qui renforcent la confiance de tous. Toutes les parties ont besoin de confiance, et nous devons veiller à ce que l'Accord de Stockholm soit dûment appliqué et que des progrès soient réalisés à Hodeïda. La paix qui sera instaurée doit être reproduite et se multiplier dans l'ensemble du Yémen.

Je voudrais réaffirmer ce que M. Griffiths a mentionné dans son exposé. Hodeïda ne doit pas être la dernière étape : nous devons y garantir le succès afin qu'il puisse être reproduit dans d'autres parties du Yémen. À l'instar d'autres États, l'Indonésie est prête, bien entendu, à soutenir la proposition du Secrétaire général pour que l'Organisation des Nations Unies apporte son appui, ainsi que tous les efforts visant à assurer la paix et la stabilité dans l'intérêt de la population yéménite. Cela doit constituer la priorité absolue du Conseil de sécurité.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République dominicaine.

Je remercie M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock de leurs exposés exhaustifs sur la situation humanitaire et politique au Yémen à la lumière des avancées les plus récentes réalisées dans le processus devant mener à la paix dans ce pays.

La République dominicaine estime qu'il est extrêmement important de reconnaître à leur juste valeur les consultations politiques inestimables et fructueuses qui ont été menées à bien début décembre, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et avec le concours de plusieurs États Membres, dans la recherche d'un rapprochement entre les parties. L'Accord de Stockholm constitue un pas en avant pour mettre fin à l'un des conflits les plus terribles de notre histoire récente, qui a plongé des millions de personnes, principalement des enfants, dans une situation de faim et de malnutrition ayant des effets à long terme véritablement déplorables.

J'exprime ma reconnaissance à M. Griffiths pour son brillant travail de diplomatie et de médiation entre les parties. La République dominicaine fera tout ce qui est en son pouvoir afin de contribuer à la réalisation et à la consolidation des éléments de l'Accord de Stockholm et afin d'accompagner depuis le Conseil de sécurité l'action du Comité de coordination du redéploiement, s'agissant de la mise en œuvre de ces éléments et du travail de l'Envoyé spécial. Toutefois, nous regrettons que, pendant la visite à Sanaa, il n'ait pas été possible de conclure un accord sur les prochaines séries de consultations qui pourraient aplanir le chemin menant à la reprise des négociations officielles, en vue d'une solution politique. Je saisis cette occasion pour rendre hommage aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, que je salue pour l'action qu'ils mènent dans les circonstances les plus inimaginables, visant à aider le peuple yéménite, tout en continuant de satisfaire ses besoins et de soulager ses souffrances.

Il faut étendre cet hommage aux partenaires de l'Organisation des Nations Unies, notamment les organisations non gouvernementales internationales et yéménites qui, jour après jour, contribuent au travail ardu de l'acheminement d'une aide humanitaire indispensable. Toutefois, pour mon pays, il est crucial que, à la lumière des avancées enregistrées dans le domaine de la paix au Yémen, tous les efforts nécessaires continuent d'être déployés afin de rechercher une solution politique, notamment grâce à la participation véritable des femmes et des jeunes aux processus de règlement des conflits, et de maintenir la protection et l'aide humanitaire en faveur des millions de personnes qui, sans elles, ne pourraient pas survivre.

À cet égard, qu'il me soit permis de souligner les éléments suivants. M. Lowcock a signalé que, pour l'année 2019, il est estimé que le nombre de personnes ayant de graves besoins humanitaires au Yémen pourrait atteindre 24 millions, beaucoup plus que dans n'importe quel autre pays du monde actuellement. Il s'agit réellement d'une gageure à bien des égards, y compris celui du financement; cette réalité nous oblige à garder d'actualité et à ne pas perdre de vue les besoins les plus pressants de la population touchée au Yémen. En outre, il faut se concentrer sur l'établissement des bases nécessaires au relèvement de l'économie, aux moyens d'existence et au développement au Yémen, pour les Yéménites et par les Yéménites. C'est pourquoi nous devons, au moyen d'une approche complémentaire et inclusive, éviter à tout prix que les besoins augmentent, ce qui prolongerait plus que nécessaire la situation

d'urgence, et ouvrir la voie à un processus axé sur le relèvement et le développement durable dans le pays.

Nous sommes préoccupés de constater, qu'en dépit de la diminution des combats, de graves obstacles persistent à l'acheminement de l'aide humanitaire dans diverses régions du pays du fait des procédures bureaucratiques. Nous soulignons la nécessité d'accélérer les dispositions qui permettent l'entrée et la distribution sans délai de l'aide humanitaire aux populations touchées. Nous avons reçu un message très clair du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres acteurs sur le terrain concernant l'angoisse dans laquelle vivent de nombreuses familles yéménites, en particulier les personnes déplacées. Il faut y remédier et redonner espoir aux gens. Ce n'est qu'ainsi que le pays pourra se relever et se diriger vers un avenir nouveau.

Devant une réalité aussi accablante, la République dominicaine demande instamment à tous les acteurs présents sur le terrain de respecter les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance afin que l'aide humanitaire puisse être acheminée de manière efficace et transparente, de garantir qu'elle parvienne aux populations touchées et de mettre fin au désespoir et à la faim dont souffrent tant de personnes.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

**M. Al-Saadi** (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, et à féliciter les autres nouveaux membres élus à un siège non permanent du Conseil pour la période 2019-2020. Je vous souhaite et je leur souhaite plein succès. Je félicite aussi l'Ambassadeur Singer Weisinger de son accession à la présidence du Conseil pour le mois en cours et adresse à la délégation dominicaine amie tous mes vœux de réussite.

Je tiens également à remercier M. Martin Griffiths des efforts qu'il déploie pour trouver un règlement définitif au conflit et permettre le retour de la paix durable au Yémen sur la base des accords conclus. Je remercie aussi M. Mark Lowcock de son exposé ainsi que des efforts que lui et son équipe déploient sur le terrain pour atténuer les souffrances qu'endurent les Yéménites en conséquence du putsch des milices houthistes. Mes remerciements vont par ailleurs au général Patrick Cammaert pour le rôle important et efficace qu'il joue

afin d'accélérer l'application de l'Accord de Stockholm et de consolider le rôle du Comité de coordination du redéploiement à Hodeïda.

Le Gouvernement yéménite s'est félicité de l'adoption de la résolution 2451 (2018) du Conseil sur l'Accord de Stockholm et s'est engagé à appliquer ce dernier dans les délais fixés, notamment pour ce qui est du redéploiement des milices houthistes à l'extérieur de la ville de Hodeïda et des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, ainsi que du mécanisme destiné à activer l'exécution de l'accord d'échange de prisonniers et de la déclaration d'entente sur Taëz.

Depuis l'annonce du cessez-le-feu le 18 décembre 2018, les milices houthistes n'ont eu de cesse de le violer et de se redéployer à Hodeïda. Ces violations, au nombre de 434 à la date 7 janvier, ont entraîné des pertes considérables et fait 33 morts et 263 blessés. Ces incidents ont impliqué des tirs d'artillerie et de missiles balistiques à moyenne portée, ainsi que des tireurs embusqués. Il ne faut pas croire qu'il s'agit là d'actes individuels et isolés. Loin de là. Ces violations s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de provocation et interviennent à l'instigation des hauts responsables houthistes qui entendent faire avorter l'Accord de Stockholm. En effet, les milices houthistes ne font pas qu'entraver le redéploiement des ports et de la ville de Hodeïda, elles ont aussi installé ces trois dernières semaines 109 nouveaux barrages et creusé 51 nouvelles tranchées, ce qui rend encore plus difficile les déplacements des habitants et l'acheminement des secours.

Le Gouvernement yéménite réaffirme sa volonté inébranlable d'aider le Président du Comité de coordination du redéploiement à s'acquitter de la mission qui lui a été confiée, à savoir s'assurer de l'application de l'Accord de Stockholm sur Hodeïda, tel qu'il a été convenu. L'Accord de Stockholm et la résolution 2451 (2018) du Conseil de sécurité précisent clairement ce qu'il faut entendre par redéploiement. Le Gouvernement yéménite réaffirme qu'une prolongation du délai fixé est superflue et qu'il ne faut pas que le déploiement soit retardé par les tactiques et les manœuvres dilatoires des milices houthistes qui visent clairement à entraver l'application de l'Accord.

À cet égard, le Gouvernement yéménite insiste sur le rôle important que le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent jouer concrètement dans l'application de l'Accord et dans le suivi de la situation à Hodeïda, et il demande au Conseil de



sécurité d'assumer ses responsabilités, en condamnant les violations et les atteintes commises par les milices houthistes et en prenant les mesures qui s'imposent pour punir les auteurs.

L'application de l'Accord de Stockholm et le respect de l'engagement pris de se retirer et de se redéployer dans les délais qui ont été clairement fixés sont une nécessité impérieuse avant toutes nouvelles consultations.

Le Président de la République a réaffirmé à maintes reprises que notre gouvernement était disposé à appuyer les efforts de l'Envoyé spécial de Secrétaire général pour le Yémen. Il lui a confirmé encore fois, hier, que notre pays était prêt à lui accorder toutes les facilités afin de lui permettre de s'acquitter de sa mission. Le Gouvernement de mon pays réaffirme qu'il est pleinement disposé à participer de manière constructive à toutes consultations politiques auxquelles nous inviterait l'ONU, pour peu que les objectifs, le cadre et les modalités en soient clairement définis, et que ceux-ci soient conformes à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme de mise en œuvre, aux résultats de la Conférence de dialogue national et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à commencer par la résolution 2216 (2015). Nous rappelons à cet égard l'accent mis par le Président sur la nécessité de soulager les souffrances des Yéménites, dues au putsch des milices houthistes. C'est à cet effet qu'il a récemment donné pour instruction au Gouvernement de verser les salaires des fonctionnaires de la province de Hodeïda.

L'Accord de Stockholm est clair et ne prête à aucune confusion ou interprétation, notamment pour ce qui est de la responsabilité du maintien de l'ordre à Hodeïda et dans les ports. Celle-ci incombe aux forces de sécurité locales, conformément à la législation yéménite et à la nécessité de respecter les procédures légales de l'État, ainsi qu'au droit international, à la Charte des Nations Unies et à la loi yéménite qui ne reconnaissent qu'un seul gouvernement, à savoir le Gouvernement légitime dirigé par S. E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, seul chef des forces et des autorités locales ainsi que des institutions de l'État yéménite.

Les milices houthistes ne se contentent pas de commettre des violations, elles s'emploient aussi à entraver l'action humanitaire. Le 5 janvier, ces milices ont saisi 72 camions humanitaires du Programme alimentaire mondial (PAM) qui se dirigeaient vers la province d'Ibb. Le Gouvernement yéménite a demandé à l'ONU d'intervenir de toute urgence pour faire pression sur les

milices houthistes afin qu'elles libèrent ces camions et de condamner ces actes barbares, qui ont entraîné une détérioration de la situation dans les zones contrôlées par les milices et exacerbé les souffrances du peuple yéménite. En outre, entre mai 2015 et décembre 2018, ces milices ont saisi des navires commerciaux et de sauvetage et des pétroliers, dont le nombre s'élève à plus de 88, les empêchant d'entrer dans les ports de Hodeïda et de Salif, dont 34 navires qui ont été immobilisés pendant plus de six mois, jusqu'à ce que leurs cargaisons soient périmées. Au cours de la même période, ces milices ont pillé et saisi 697 camions humanitaires sur la route qui relie les provinces de Hodeïda, de Sanaa, d'Ibb, de Taëz, de Hajja et de Dhamar et dans d'autres provinces qui étaient sous leur contrôle.

Le dernier incident en date est la saisie, le 29 décembre dernier, d'un camion de 32 tonnes dans le port de Hodeïda, qui devait se rendre dans la province de Sanaa. Les milices ont violé l'accord qui autorisait le passage en toute sécurité de ce camion, qui avait été conclu en présence du Président du Comité de coordination du redéploiement. En octobre 2018, les milices houthistes ont saisi 51 tonnes de blé fournies par le PAM, une quantité suffisante pour nourrir plus de 3,7 millions de personnes pendant plus de quatre mois.

Les quatre derniers navires de sauvetage et pétroliers saisis par les milices houthistes dans les ports de Salif et de Hodeïda en septembre dernier transportaient 25 050 tonnes de denrées alimentaires, 25 980 tonnes de diesel et 9 025 tonnes de pétrole. Les milices houthistes ont également bombardé un garage dans lequel se trouvaient quatre camions militaires contenant une aide fournie par le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires, qui devait être acheminée vers la province de Beïda. Ces milices ont en outre incendié des dépôts du PAM, brûlé plus de 4 000 tonnes de blé à Hodeïda et pris d'assaut les dépôts du PAM à quatre reprises dans plusieurs localités de cette province. Elles ont utilisé les bâtiments situés à proximité comme casernes militaires, comme l'indique clairement la lettre du Directeur exécutif du PAM en date du 28 décembre 2018.

Ces milices ont également arrêté un convoi d'aide humanitaire envoyé par le Gouvernement yéménite, avec le consentement des milices houthistes et sous la supervision du général Cammaert, Président du Comité de coordination du redéploiement, dans le cadre de mesures de renforcement de la confiance et de l'Accord de Stockholm. À la dernière minute, ces milices ont fait

échouer cet accord, au mépris total de la vie du peuple yéménite qui souffre en raison de la guerre que lui ont imposée ces mêmes milices.

Mon gouvernement espère que l'ONU et la communauté internationale joueront un rôle plus décisif pour dissuader ces milices qui échappent à tout contrôle afin de les empêcher de fouler aux pieds les accords et les résolutions internationaux qu'elles ont signés. Il faut mettre un terme aux souffrances du peuple yéménite. Il ne faut pas saper les efforts internationaux visant à réparer le tissu social au Yémen.

Pour instaurer une paix durable au Yémen, il faut impérativement mettre fin à ce coup d'État illégal contre la légalité, l'unité nationale et le processus politique dans son ensemble, dans le cadre duquel les institutions

de l'État ont été prises en otages. Une paix durable passe par le respect des accords conclus et des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). Conformément aux dispositions de cette résolution, les milices houthistes doivent se retirer de toutes les villes et des institutions de l'État et déposer les armes. Ces milices appuyées par l'Iran ne doivent pas continuer à faire fi des résolutions du Conseil de sécurité et faire du chantage à la communauté internationale dans le but de prolonger la guerre et d'intensifier les souffrances du peuple yéménite.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 55.*